

Kéran P.2

Faure s'assure de
l'avancement d'un
ouvrage structurant



Extradition de Damiba
Entre responsabilité
du Togo et fantasmes
de colère à Abidjan P.4



N° 949 du 28 janvier 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Chaleur intense
et rareté des pluies

**Le Togo
sous alerte** P.5

Togo- Fiscalité

**L'Etat change
les règles** P.3



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Prisons saturées

LE TOGO MISE SUR LES CHAMPS POUR RÉINVENTER LA PEINE

Au Togo, la question carcérale atteint un seuil d'urgence. La surpopulation chronique dans les établissements pénitentiaires dégrade les conditions de détention et fragilise les mécanismes de réinsertion. Face à cette impasse, les autorités explorent une voie alternative et résolument innovante : permettre à des détenus volontaires de s'engager dans des activités agricoles en milieu rural, dans le cadre d'une réforme qui conjugue humanisation de la peine, utilité sociale et contribution à la sécurité alimentaire.

Dans les principales prisons du pays, la promiscuité extrême rend la gestion quotidienne de plus

en plus délicate et alimente les tensions. Consciente des limites d'un système centré uniquement sur l'enfermement, la Direction de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DAPR) envisage un changement de paradigme.

D'après des informations relayées par certains sites d'informations, cette réflexion s'inscrit dans une approche renouvelée de la justice, où la sanction pénale devient aussi un outil de responsabilisation et de reconstruction.

Le principe est simple dans son esprit. Des détenus, sur la base du volontariat, seraient affectés à des exploitations agricoles organisées et encadrées par des agents pénitentiaires. Ils y recevraient une formation pratique, tout en participant à la production de denrées de première nécessité. Pour le directeur de la DAPR, Adrissou Akibou, il s'agit d'une peine à vocation éducative, pensée pour doter les bénéficiaires de compétences concrètes et valorisables après leur libération.

Au-delà des rendements agricoles, l'initiative ambitionne surtout de redonner sens et dignité à la peine. Le contact avec la terre, la régularité du travail et la responsabilité individuelle sont perçus comme des leviers puissants de restauration de l'estime de soi. Dans un pays où l'agriculture reste un pilier de l'économie, cette orientation répond également à des enjeux plus larges de développement local et de souveraineté alimentaire.

La mise en œuvre du projet n'est toutefois pas exempte de contraintes. L'éloignement des zones de production implique une organisation logistique lourde. Le travail en milieu ouvert pose des défis en matière de sécurité et requiert un encadrement humain renforcé. À cela s'ajoute la question cruciale des ressources financières. « L'idée est pertinente, mais sa concrétisation est plus complexe qu'elle n'y paraît », concède Adrissou Akibou.

Inspirée de pratiques expérimentées ailleurs, cette réforme pénitentiaire pourrait néanmoins marquer un tournant majeur. Elle esquisse les contours d'une justice plus humaine et plus constructive, où le temps de la peine devient aussi un temps d'apprentissage, de reconstruction personnelle et de contribution utile à la société.

LM



Kéran

FAURE S'ASSURE DE L'AVANCEMENT D'UN OUVrage STRUCTURANT

À l'écoute des populations et attentif aux impératifs d'un développement inclusif, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué le lundi

des infrastructures de base. À ce stade, les travaux de génie civil, notamment les fondations et les appuis, sont entièrement achevés. Les équipes sont actuellement mo-

salué l'engagement du Président du Conseil en faveur du développement des infrastructures socio-économiques. « Il a jugé nécessaire de construire un véritable pont moderne sur



26 janvier 2026 une visite de terrain dans la préfecture de la Kéran afin d'évaluer l'état d'avancement de plusieurs projets socio-économiques initiés par le gouvernement. Au cœur de cette tournée, le chantier stratégique du pont métallique sur la rivière Kéran, lancé en mars 2024 dans le cadre du programme national de construction de 21 ponts modulaires à travers le pays. Sur place, le Président du Conseil s'est longuement entretenu avec les équipes techniques et a pris connaissance des caractéristiques de cet ouvrage majeur ainsi que de ses retombées attendues sur les activités économiques et sociales des populations autrefois confrontées à l'enclavement. Construit en acier-béton de type Unibridge, le pont affiche une longueur de 102,6 mètres linéaires, une largeur de 11 mètres et une hauteur de 13,40 mètres. Il repose sur trois travées dotées de dalles de grande épaisseur, garantissant robustesse et durabilité.

Implanté sur l'axe Kanté-Nadoba, reliant Tchitchira Maison à Omalo, l'ouvrage vient renforcer la connectivité entre les communes de Kéran 1 et Kéran 3, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique et social pour l'ensemble de la région. D'un coût global de 2,2 milliards de francs CFA, ce projet illustre l'importance stratégique accordée par les autorités à la modernisation

bilisées sur la pose de la charpente métallique et la finalisation de la superstructure. Les prochaines phases porteront sur les travaux de protection de l'ouvrage et l'installation des équipements nécessaires à son exploitation et à la sécurité des usagers.

Sur le terrain, la satisfaction des populations est palpable. Pour Watékou Waté, riverain, la construction de ce pont représente un geste fort en faveur des communautés locales. « Cet ouvrage est un don d'une grande importance pour nous. Il facilitera surtout l'accès des

la rivière Kéran pour relier les localités de Koutammakou et Nadoba au chef-lieu de la préfecture. Toutes les populations sont très contentes et nous prions Dieu de l'assister afin que les travaux s'achèvent dans les meilleurs délais », a-t-il déclaré.

Cette visite de terrain illustre une nouvelle fois la volonté constante du Président du Conseil de promouvoir un développement équilibré des territoires et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations. Avec ce



commerçants aux marchés. Nos doléances sont bien arrivées au Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, qui a réellement pensé à nous », a-t-il confié.

Même reconnaissance du côté des élus locaux. Yaka Karango, député à l'Assemblée nationale et représentant des populations de la région, a

pont moderne sur la rivière Kéran, c'est toute une région qui gagne en mobilité, en accès aux services et en dynamisme économique.

Pour rappel, le programme national prévoit la construction de 21 ponts mixtes acier-béton de type Unibridge dans toutes les régions du pays, avec des taux d'exécution dépassant déjà les 80 % sur certains sites.

Koundjoaré

LA RÉPUBLIQUE S'INCLINE DEVANT LE SACRIFICE SUPRÈME DE SES SOLDATS

Dans un climat de recueillement profond, de solennité et de reconnaissance nationale, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, Chef suprême des armées, a présidé le samedi 24 janvier 2026, au camp militaire Général Améyi de Kara,

engagés pour la défense du territoire. Le Président du Conseil s'est incliné devant la mémoire des disparus, rendant un hommage appuyé à leur engagement ultime et à leur loyauté sans faille envers la patrie. Par leur courage et leur don de soi,

lance, symbole de leur bravoure, de leur résilience et de leur abnégation. Avant la remise des distinctions, le ministre chargé de l'Administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières a procédé

ral de la Gendarmerie nationale, a dressé le bilan de l'opération Koundjoaré, mettant en lumière la bravoure, la discipline et le professionnalisme exemplaires des Forces armées togolaises engagées sur le front nord. Il a salué l'esprit de sa-

des forces armées à poursuivre le combat jusqu'à la victoire finale, afin que le Togo demeure un havre de paix et un pôle de stabilité dans la sous-région. Il a également exhorté les troupes à poursuivre leur mission avec abnégation, rappelant que le métier des armes est indissociable du don de soi, de la défense de l'intégrité territoriale, de la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de la construction d'un Togo prospère et résilient.

La cérémonie a pris fin par un défilé militaire et paramilitaire, illustration éclatante de la cohésion, de la discipline et de la détermination des forces de défense et de sécurité. À travers l'opération Koundjoaré, dont la mission demeure la protection des populations, la sécurisation des biens et la défense de l'intégrité territoriale du nord du pays, la Na-



la cérémonie officielle d'hommage aux soldats tombés au champ d'honneur dans le cadre de l'opération Koundjoaré au cours de l'année 2025.

Cette commémoration d'une portée hautement symbolique s'est déroulée en présence des responsables des institutions de la République, des membres du gouvernement, des députés, des hauts gradés des Forces armées togolaises ainsi que des familles endeuillées par la perte de leurs fils et de leurs filles. L'instant, chargé d'émotion, a rappelé à la Nation l'ampleur du sacrifice consenti par ces femmes et ces hommes

ces soldats ont incarné l'idéal du devoir militaire au service de la paix et de la sécurité nationales.

À titre posthume, les militaires tombés au combat ont été élevés à la dignité de Chevalier de l'Ordre du Mono. Cette distinction honorifique consacre la noblesse de leur mission, accomplie au prix de leur vie, pour préserver l'intégrité du territoire national, en particulier dans la zone septentrionale du pays confrontée à la menace terroriste. Les soldats blessés au cours de la même opération ont, pour leur part, reçu la médaille de la Vail-

au dépôt de gerbes en mémoire des soldats tombés sur le théâtre des opérations de lutte contre le terrorisme dans la région des Savanes. Ce geste solennel a ouvert la séquence dédiée à la reconnaissance nationale envers les héros de Koundjoaré.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise d'attributs symboliques, notamment des médailles et des drapeaux nationaux, aux familles endeuillées, en témoignage de la gratitude de la République pour le sacrifice suprême consenti par leurs proches. Le Président du Conseil leur a, à cette occasion, présenté personnellement les condoléances de l'ensemble du peuple togolais, dans un élan de compassion, de solidarité et d'unité nationale.

Dans son allocution, le colonel Kodjo Amana, Directeur géné-

ral de la Gendarmerie nationale, a dressé le bilan de l'opération Koundjoaré, mettant en lumière la bravoure, la discipline et le professionnalisme exemplaires des Forces armées togolaises engagées sur le front nord. Il a salué l'esprit de sa-



sité avec un courage inébranlable.

Affirmant que leur sacrifice ne sera jamais vain, le Directeur général de la Gendarmerie nationale a réitéré l'engagement

togolaise réaffirme sa détermination à faire face, avec courage et dans l'unité, aux défis sécuritaires contemporains.

LM

Togo- Fiscalité

L'ÉTAT CHANGE LES RÈGLES

Àvec la loi de finances, exercice 2026, le Togo franchit un cap décisif dans la modernisation de son système fiscal, déjà cité en exemple dans la sous-région. Pensées comme de véritables leviers de transformation, les innovations introduites traduisent une volonté claire : stimuler l'économie nationale tout en rendant la fiscalité plus équitable, plus efficace et mieux adaptée aux réalités contemporaines.

Au cœur de cette réforme figure l'élargissement maîtrisé de l'assiette fiscale. L'État fait le choix d'une démarche progressive et équilibrée, visant à intégrer de nouveaux acteurs économiques sans alourdir la charge pesant sur les contribuables déjà en règle. Cette orientation repose sur une identification plus fine des activités, notamment dans des secteurs à fort potentiel encore

peu fiscalisés. En élargissant la base contributive, la loi de finances 2026 permet une répartition plus juste de l'effort fiscal et renforce durablement

Le renforcement des plateformes numériques de déclaration, de paiement et de suivi des obligations fiscales simplifie les procédures, réduit les



la mobilisation des ressources publiques.

La modernisation s'appuie également sur une accélération assumée de la digitalisation de l'administration fiscale.

délais et améliore la transparence. Cette évolution technologique contribue à sécuriser les recettes, à freiner les pratiques frauduleuses et à instaurer une relation plus fluide

et plus fiable entre l'administration et les contribuables. Dans cette dynamique, l'introduction de la facture électronique certifiée s'impose comme une avancée pragmatique majeure, en phase avec les standards modernes de gestion fiscale.

La loi de finances 2026 introduit par ailleurs des mesures ciblées à fort impact économique. L'instauration de taxes sur l'exportation des noix de cajou, des graines de soja et des noix de karité, à des taux compris entre 1 et 100 francs CFA par kilogramme, vise à limiter l'exportation des produits agricoles à l'état brut et à encourager leur transformation locale. S'y ajoute une retenue à la source libératoire de 5 % sur les gains issus des paris et autres jeux de hasard lorsque les montants par pari excèdent 500 000 francs CFA, renforçant ainsi l'encadrement fiscal de ce secteur en pleine expansion.

D'autres innovations viennent compléter l'arsenal fiscal, notamment l'instauration d'un

droit proportionnel de 3,5 % sur l'augmentation de valeur lors d'une demande de réévaluation d'immeubles, illustrant la volonté de mieux capter la richesse créée dans le secteur immobilier. La liste des réformes est volontairement ouverte, traduisant une approche évolutive et adaptable.

Au-delà des mesures techniques, la loi de finances 2026 se distingue par une meilleure articulation entre fiscalité et priorités sectorielles de l'État. Les choix fiscaux accompagnent désormais de manière plus cohérente les politiques publiques dans les domaines social, énergétique, environnemental et territorial. Cette cohérence renforce l'efficacité de la dépense publique et garantit que les ressources mobilisées soutiennent réellement les ambitions nationales en matière de développement inclusif et durable. Avec cette réforme, le Togo affirme sa volonté de bâtir une fiscalité moderne, stratégique et résolument tournée vers l'avenir.

LM

Extradition de Damiba

ENTRE RESPONSABILITÉ DU TOGO ET FANTASMES DE COLÈRE À ABIDJAN

L'extradition vers le Burkina Faso de l'ancien président, le colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, accusé de tentative de coup d'État, continue d'alimenter débats et spéculations dans l'espace public ouest-africain, notamment sur les réseaux sociaux. Pour bien comprendre les enjeux, un rappel des faits et du contexte s'impose. Arrivé au pouvoir à Ouagadougou en janvier 2022 à la suite d'un coup d'État contre le président Marc Christian Kaboré, le colonel Damiba sera à son tour renversé en septembre de la même année par un autre coup d'État mené par le capitaine Ibrahim Traoré. Craignant pour sa sécurité et celle de ses proches dans un contexte de fortes tensions, l'ancien chef de l'État burkinabè sollicite alors un refuge hors de son pays. C'est au Togo qu'il trouvera asile, avec l'accord préalable des nouvelles autorités burkinabè, notamment du capi-

taine Traoré, et à la suite de démarches diplomatiques conduites par Lomé. Si les autorités togolaises ont accepté d'accueillir le colonel Damiba, c'était avant tout dans un souci de préservation de la paix et de la



stabilité au Burkina Faso, mais aussi dans l'ensemble de la sous-région. En offrant un cadre sécurisé à l'ancien dirigeant, le Togo entendait contribuer à l'apaisement, éviter des affrontements fratricides et prévenir des pertes en vies humaines

inutiles dans un pays déjà éprouvé par l'insécurité.

Cependant, protéger une personne pour sauver sa vie ne saurait signifier lui offrir un sanctuaire à partir duquel pourraient être préparées des actions de déstabilisation contre son pays d'origine. Dans une telle hypothèse, ne pas agir aurait constitué une faute grave. C'est précisément pour éviter un tel scénario que les autorités togolaises ont pris leurs responsabilités, en se conformant strictement aux accords de coopération judiciaire et aux règles du droit international. Le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Pacôme Adjourouvi, l'a clairement rappelé dans un communiqué officiel, soulignant que l'extradition de Damiba s'inscrit dans le cadre légal et résulte d'une demande formelle des autorités burkinabè.

Parallèlement à ces faits, des rumeurs persistantes circulent sur les réseaux so-

ciaux, faisant état d'un présumé mécontentement, voire d'une colère, du président ivoirien Alassane Ouattara face à cette extradition. À ce stade, tout porte à croire qu'il s'agit là encore d'une construction propre à l'écosystème des réseaux sociaux, plus prompt à fabriquer des tensions qu'à rapporter des faits avérés. Une telle lecture des événements paraît difficilement compatible avec la réalité des relations diplomatiques et des usages entre États de la sous-région.

Et si, par extraordinaire, ces rumeurs s'avéraient fondées, il y aurait alors matière à sourire. Car l'histoire récente offre un précédent éloquent : il y a quelques années, Moïse Lida Kouassi, ancien ministre du président Laurent Gbagbo, avait été extradé vers la Côte d'Ivoire à partir du territoire togolais, à la demande expresse des autorités ivoiriennes dirigées par Alassane Ouattara. Dans ces

conditions, pourquoi une extradition opérée dans le strict respect des règles provoquerait-elle aujourd'hui une quelconque colère ? La question mérite d'être posée.

En tout état de cause, le Togo a toujours fait preuve d'une tradition d'accueil envers ceux qui fuient leur pays pour des raisons politiques ou sécuritaires. Cette politique n'a jamais eu pour but de protéger des individus susceptibles de replonger leurs pays, ou la sous-région, dans l'instabilité, mais bien de contribuer à la sauvegarde de la paix et de la stabilité dans l'intérêt des populations. L'extradition du colonel Damiba s'inscrit dans cette logique de responsabilité : offrir la protection lorsque la vie est menacée, mais ne jamais tolérer que cette protection devienne une source de nouveaux malheurs pour la sous-région.

La rédaction

Loi de finances 2026

L'OTR ÉCLAIRE LES CONTRIBUABLES SUR LES GRANDES INNOVATIONS FISCALES

C'est le jeudi 22 janvier 2026 que l'Office togolais des recettes (OTR) a donné le coup d'envoi à Lomé d'une vaste campagne nationale de vulgarisation des dispositions de la loi de finances, exercice 2026. Cette rencontre, placée sous le signe de la pédagogie fiscale, vise à mieux faire comprendre aux contribuables les nouvelles orientations budgétaires et les mesures phares contenues dans le budget de l'État adopté fin décembre dernier par le Parlement. Pour l'exercice 2026, le budget de l'État est arrêté à 2 751,5 milliards de francs CFA, avec des recettes fiscales estimées à 1 338,86 milliards de francs CFA. Selon le Directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR, Konlani Kampatibe, la démarche engagée par l'institution ne répond pas à une logique de hausse des impôts, mais plutôt à une volonté d'élargissement de l'assiette fiscale afin de renforcer la justice et l'équité fiscales. Il a souligné que la

loi de finances 2026 prend en compte une grande partie des préoccupations exprimées dans le cadre du dialogue social.

Le texte prévoit la reconduction de onze mesures fiscales, parmi lesquelles la perception de la taxe de prélèvement de l'Union africaine, la réduction de 50 % du droit de douane liquidé sur le gasoil destiné aux machines et engins mobiles non routiers des industries, la suspension de la taxe sur les véhicules à moteur au profit des professionnels du transport, ainsi que l'instauration d'un régime fiscal dérogatoire pour les opérations de restructuration des entreprises en difficulté. Ces dispositions traduisent la volonté de l'État d'accompagner le secteur privé et de promouvoir l'investissement à travers des mesures incitatives en faveur des entreprises.

La loi de finances 2026 met également l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, avec pour objectif de

renforcer la stabilité des finances publiques, conformément au Code général des impôts. Dans ce cadre, de nouvelles mesures sont introduites, notamment l'imposition des gains issus des jeux de hasard à partir de 500 000 francs CFA, avec une retenue à la source de 5 % opérée par les maisons de jeux, à caractère libératoire. Il est aussi prévu la réduction de la durée de détermination d'un établissement stable au Togo, qui passe de six à trois mois, afin de limiter les risques d'évasion fiscale liés au fractionnement des chantiers et des activités connexes.

Par ailleurs, la loi de finances 2026 intègre des dispositions fortes en faveur de l'équité et de la justice fiscales, au bénéfice des personnes vulnérables, notamment les personnes vivant avec un handicap. À ce titre, toute entreprise légalement constituée qui recruterà en 2026 une personne en situation de handicap, à compétences égales avec une personne valide, pourra bénéficier



d'un crédit d'impôt de 120 000 francs CFA, sous réserve du respect de la réglementation sociale en vigueur. Une mesure saluée comme une avancée majeure en matière de protection des droits et d'inclusion des personnes handicapées au Togo. Enfin, il est à noter que les exonérations fiscales concé- dées par l'État pour l'année 2026 sont évaluées à 242,7 milliards de francs CFA, contre 211 milliards de francs CFA l'année précédente, traduisant l'effort consenti par les pouvoirs publics pour soutenir l'économie tout en préservant l'équilibre des finances publiques.

Chaleur intense et rareté des pluies

LE TOGO SOUS ALERTE

Le Togo s'achemine vers une période climatique particulièrement éprouvante, marquée par une forte sécheresse et une hausse sensible des températures au cours des prochaines semaines. L'alerte a été lancée par l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET) à la suite de la publication de ses prévisions saisonnières pour l'année 2026, qui annoncent des conditions météorologiques peu favorables sur l'ensemble du territoire.

Selon l'ANAMET, entre le 19 janvier et la fin du mois de février 2026, le pays connaîtra une prédominance de temps sec. Les pluies resteront rares et irrégulières, avec toutefois la possibilité de quelques précipitations hors saison, localisées principalement dans les régions Maritime et des Plateaux. Ces épisodes isolés ne devraient cependant pas infléchir la tendance générale à la sécheresse.

La situation sera d'autant plus difficile que la chaleur devrait s'intensifier durant cette période. Les températures annoncées seront supérieures aux normales climatiques de référence 1991-2020. Les maximales pourraient osciller entre 33 et 40 degrés Celsius, avec une sensation thermique particulièrement élevée, notamment dans la région Maritime, surtout vers la fin du mois de février.

Face à ces conditions, l'ANAMET appelle les populations et les autorités à une vigilance accrue et à l'adoption de mesures préventives. Il est notamment recommandé de renforcer la lutte contre les feux de végétation, de gérer plus rationnellement les ressources en eau, d'adapter les pratiques agricoles aux contraintes climatiques et de prendre des dispositions pour limiter les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs.

Le Dr Latifou Issaou insiste, pour sa part, sur l'importance des gestes de prévention au quotidien. Il recommande une hydratation régulière, des douches fréquentes pour aider à réguler la température corporelle, ainsi qu'une attention particulière envers les personnes âgées et les enfants, plus vulnérables aux effets de la chaleur et du manque d'eau. Dans les zones les plus exposées à la poussière, notamment au Nord du pays, il est également conseillé de réduire l'exposition prolongée au soleil, de se protéger contre les poussières et de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la déshydratation.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 26 JANV. AU 02 FÉV. 2026

PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE
Légbassito, non loin du marché
93 26 36 00

PHARMACIE ABRAHAM
Agoè Lohopé Kossigan
22 50 10 00

PHARMACIE ACTUELLE
Route ségbé, sagbado, BP 3622
22 51 11 72

PHARMACIE ADIDOGOME
Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP
224 Lomé 04
22 25 54 85

PHARMACIE AGBEGNIGAN
Tokoin Ramco - Gbadago, Av de la Libération, près du PRÉT À MANGER
70 20 00 00

PHARMACIE AKOFA
2030, avenue maman ndanida amotivé, BP 514
22 40 66 68

PHARMACIE AMESSIAME
Bd. F H Boigny près du marché de Bè, BP 61720
22 21 49 74

PHARMACIE APOLLON
Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507
70 41 01 07

PHARMACIE APOTHEKA
5122, bd jean Paul II, face siège fédération togolaise de Football kékoué, BP 31124
22 61 57 57

PHARMACIE ASSURANCE
Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché
93 08 76 76

PHARMACIE BAH
2283, Bd. Du Zio, face EPP, Hédzranawoë, BP 20519
22 26 03 20

PHARMACIE CITRUS
ATTIEGOU CARREFOUR DVA SUR LE CONTOURNEMENT LOME
70 44 59 24

PHARMACIE CLEMENCE
Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE
70 19 35 35

PHARMACIE DE KODJOVIAKOPE
1112, avenue de duisburg, kodjovia-kopé, BP 3697
22 21 89 00

PHARMACIE DE L'EDEN
Route d'Aného, face à la cité Baguida
70 42 13 98

PHARMACIE DE LA MAIRIE
Nyékonakpoé, en face de la mairie centrale
91032121

PHARMACIE DE L'HOPITAL
Face CHU Tokoin, BP 12045
22 20 08 08

PHARMACIE DE L'UNION
Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735
22 27 71 64

PHARMACIE DE SEGBE
Ségbé, quartier Zanvi, près de l'EPP et du CÉG Ségbé
92 59 49 35

PHARMACIE DENIS
Agoè Kové, Carrefour KPOGLI
93 08 46 40

PHARMACIE DES APOTRES
49 rue Mobutu séssé Seko, Akodés-séwa, BP 3924
22 27 11 98

PHARMACIE DIEUDONNE
Route LEO 2000, non loin de FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951
23 38 07 44

PHARMACIE DJIDJOLE
93 rue Pya BP 8539
22 25 65 12

PHARMACIE DU CAMPUS
Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217
96 80 08 85

PHARMACIE DU CENTRE
46, Rue de la Grace assivito, face ex-château, BP 373
22 21 83 30

PHARMACIE EXCELLENCE
Sur la voie de la CEDEAO, Agoè Emakpoe, 05 BP 977
22 51 77 87

PHARMACIE ISIS
835, boulevard Jean Paul II, forever, BP 80121 www.pharmacisis.com
22 26 90 91

PHARMACIE KOBOYO
DAVIE, route nationale N°1 avant le péage de Tsévié en face de la station Sanol
93704812

PHARMACIE LA FRATERNITE
72, boulevard du Haho, près de clinique st Joseph, BP 80326
22 26 81 55

PHARMACIE LA RUCHE
Attiegou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs 91541616

PHARMACIE LA SHEKINAH
Ationé, Carrefour Amadenta
93339205

PHARMACIE LE PROGRES
Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06 BP 60986
22 35 86 55

PHARMACIE LIDDY
Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir 70901960

PHARMACIE LUMEN
Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29
23 38 68 36

PHARMACIE MILLENAIRE
Adidoadin, 05 BP 64
22 51 64 31

PHARMACIE NELLY'S
Klémé Agbokponou, non loin du chateau d'eau sur la voie de Ségbé à Sanguéra
92 01 11 00

PHARMACIE OBSERVANCE
SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp FIR 22504860

PHARMACIE OCEANE
Rue houlata perpendiculaire à la rue de l'Ocam, souza ntimé, BP 9214
22 22 62 77

PHARMACIE OSSAN
Carrefour d'Avédi, BP 869
70 40 44 25

PHARMACIE PRINCIPALE
Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé 90826767

PHARMACIE SAG'BIBA
Agoè - Nanégbé, à côté de la station T-OIL
91 83 87 83

PHARMACIE SAINT ESPRIT
Route Agoè-Kégué, CEG Agoè Est, BP 1246
22 40 29 06

PHARMACIE SAINT JOSEPH
Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klakamé, BP 13000
22 25 74 65

PHARMACIE SAINT MICHEL
Près de la Brasserie BB, 05 BP 201
22 51 70 22

PHARMACIE SAINTE MARIE
Avenue de la libération, Limusco, Tokoin Ramco, BP 297
22 21 85 58

PHARMACIE SANGUERA
Entre EPP et le Lycée Sanguéra
70 42 80 80

PHARMACIE SILOE
Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189
90 80 26 39

PHARMACIE VIGUEUR
267, rue Agbalépédo, 05 BP 02
22 51 63 30

PHARMACIE VITAS
Agoè Assiyéyé, 13 BP 2044
22 25 63 43

PHARMACIE WASTINE
Adidogomé Logoté, à 400m du carrefour Logoté sur la route menant au quartier Lankouvi 92611700

PHARMACIE YEM-BLA
Rue 258, avenue Akwei, face Résidence du Benin, Tokoin-Tamé, Wuiti, BP 20633
22 26 76 51

PHARMACIE YESHUA
Agoè - Vakposso vers l'école NDE, entre le CMS Mur et le CMS Maranatha 98772153

PHARMACIE ZILIDJI
Derrière le marché d'Agoè Zongo 92616608

PHARMACIE ZONGO
Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
70 49 96 55

RDS souhaite une Prompte guérison aux patients.

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Sarakawa, 52 ans après

LA NATION RAVIVE LA FLAMME D'UN DESTIN FORGÉ DANS L'ÉPREUVE

Asarakawa, dans la préfecture de la Kozah, la terre porte encore l'emprise silencieuse des ruptures fondatrices et des serments irrévocables. C'est dans ce haut lieu de mémoire nationale que le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a présidé la cérémonie marquant le 52^e anniversaire de l'attentat de Sarakawa. À 15 heures 37 minutes précises, il a déposé une gerbe au mausolée de la localité, s'inclinant solennellement devant la mémoire des illustres disparus du drame du 24 janvier 1974. La cérémonie, empreinte de gravité et de recueillement, s'est déroulée en présence de hautes autorités administratives, politiques et militaires. Cinquante-deux ans après les faits, l'évocation de Sarakawa continue de raviver les consciences, tant cet épisode demeure l'un des plus sombres mais aussi des plus déterminants de l'histoire contemporaine du Togo.



Ce jour-là, l'aéronef transportant le Président Gnassingbé Eyadéma s'écrasait à Sarakawa, à la suite d'un attentat criminel soigneusement ourdi. Si le Père de la Nation en réchappa miraculeusement, avec quelques blessures, plusieurs de ses collaborateurs et compatriotes perdirent la vie, ins-

crivant leur sacrifice au cœur de la mémoire collective et scellant une page tragique mais fondatrice de l'histoire nationale. La commémoration de Sarakawa s'est ainsi imposée comme un acte de fidélité à la mémoire nationale et une réaffirmation solennelle du chemin emprunté par le peu-

ple togolais. À cette occasion, l'assistance a réécrit le discours historique retracant le déroulement de l'attentat, tel que rapporté par feu le général Améyi, dont les mots continuent de résonner comme des balises mémorielles.

À travers ce récit, c'est la survie même de la Nation qui est rappelée, fruit d'une convergence entre la foi, la lucidité stratégique et l'attachement profond du peuple togolais à sa souveraineté. Mais c'est surtout la voix du Père de la Nation, surgissant du passé, qui a une fois encore marqué les esprits. Sa phrase devenue emblématique, « Un coup isolé n'arrête pas le combat », traverse les générations comme un repère politique et moral, incarnant l'esprit de Sarakawa, fait de résilience, de constance et de détermination face à l'adversité.

Dans son allocution, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Hodabalo Awaté, a rappelé la portée structurante de cette date dans l'édification du Togo moderne. Sarakawa, a-t-il souligné, a été le point de départ de choix

audacieux, notamment la nationalisation des ressources stratégiques, permettant à l'État togolais de reprendre la maîtrise de son destin économique et de jeter les bases de grandes réalisations structurantes à l'échelle nationale.

Ce moment de rupture historique a ainsi transformé une tentative de déstabilisation en un acte fondateur de rennaissance. Bien au-delà du souvenir, Sarakawa s'inscrit aujourd'hui dans une continuité politique assumée, porteuse d'une vision d'indépendance, de dignité et de souveraineté.

La commémoration du 24 janvier s'affirme dès lors comme un triple impératif : devoir de mémoire envers les victimes, devoir de vigilance face aux menaces contemporaines, et devoir de fidélité à une vision nationale fondée sur l'indépendance économique et la résilience collective. Sarakawa rappelle, avec force, que la bravoure d'un peuple et la clarté d'un leadership peuvent transformer l'épreuve la plus rude en opportunité historique.

La rédaction

Du champ au chevet

FAURE GNASSINGBÉ ACCÉLÈRE LA MODERNISATION AGRICOLE ET SANITAIRE À TCHITCHAO ET KANTÈ

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a effectué le 26 janvier 2026 une visite de terrain sur le site du Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Tchitchao, marquant une nouvelle étape dans la dynamique de modernisation de l'agriculture togolaise

Tchitchao présente un niveau d'exécution avancé. Le site est entièrement clôturé et les principales infrastructures sont déjà achevées, notamment l'atelier mécanique, le parc d'exposition, les magasins de stockage, le bloc administratif, les logements des expatriés



laise. Lancés le 20 avril 2023 en marge de l'apothéose du premier Forum national des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), les travaux de construction avancent à un rythme soutenu et témoignent de la volonté des autorités de doter le pays d'infrastructures agricoles structurantes.

Implanté sur une superficie de trois hectares, le CRMA de

ainsi que ceux destinés aux apprenants. Les travaux de voirie ont également été finalisés, améliorant considérablement l'accès et l'organisation fonctionnelle du centre. La salle de formation et de simulation, élément clé du dispositif, est en phase de finition avec un taux de réalisation supérieur à 90 %.

D'un coût global estimé à 1,8



milliard de francs CFA hors taxes, cet investissement illustre l'importance stratégique accordée à la mécanisation agricole. Une fois pleinement opérationnel, le Centre régional de mécanisation agricole de Tchitchao offrira des services couvrant l'ensemble de la chaîne de production, contribuant ainsi à l'essor d'une agriculture plus performante et plus extensive. Il apportera des solutions concrètes et adaptées aux besoins des agriculteurs, tout en renforçant la productivité et la compétitivité du secteur.

L'implantation du CRMA de Tchitchao s'inscrit dans une vision nationale plus large, qui



prévoit la construction d'un centre de mécanisation dans chacune des régions du Togo afin de garantir un accès équitable aux services agricoles modernes. Le chantier en

amélioration de l'offre de soins, au service du bien-être des populations et du développement durable des territoires.

La rédaction

Le Messager

CME de Tchitchao

47 ANS D'EXCELLENCE, UNE VISION QUI FAÇONNE LES GÉNÉRATIONS

Le Collège militaire Eyadéma (CME) de Tchitchao a célébré, le jeudi 23 janvier 2026, le 47^e anniversaire de sa création, lors d'une

de son fondateur, s'est imposé au fil des décennies comme un pilier de la formation de la jeunesse. En 47 ans d'existence, il a formé plus de 2 000 élèves



cérémonie solennelle marquée par une conférence publique placée sous le thème : « Collège militaire Eyadéma de Tchitchao (1979-2026) : un homme, une histoire, une vision ». Cette commémoration a revêtu une forte charge symbolique, coïncidant avec les 20 ans du rappel à Dieu du Général Gnassingbé Eyadéma, Père de la Nation et fondateur de cette institution emblématique.

La cérémonie a été présidée par le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Elle s'est déroulée en présence du Président du Sénat, SEM Barry Moussa Barqué, de hautes autorités civiles et militaires, de chefs traditionnels, d'anciens enfants de troupe ainsi que des élèves du collège, témoignant de l'aura nationale et régionale de l'établissement. Créé le 23 avril 1979, le Collège militaire de Tchitchao, qui porte depuis juin 2006 le nom

venus du Togo et de plusieurs pays de la sous-région et du continent, affirmant ainsi sa vocation d'institution d'ouverture, de brassage social et de coopération régionale. Conçu dès l'origine comme un cadre



d'excellence, le CME associe enseignement général et initiation à la vie militaire, dans le respect des valeurs de discipline, de devoir, de respect des lois et de protection des biens publics. Les élèves, âgés de 11

à 18 ans, y acquièrent rigueur, sens des responsabilités et esprit de service au profit de la Nation.

L'histoire du collège est égale-



ment marquée par d'importantes évolutions. En 1998, l'établissement s'est ouvert aux élèves civils avant d'accueillir progressivement des apprenants issus de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger et le Tchad. L'ouverture, en 2018, d'une filière technologique a renforcé la modernisation de l'offre pédagogique. Aujourd'hui, le CME s'affirme comme un pôle d'excellence académique et militaire d'envergure régionale, avec un effectif de 1 729 élèves togolais et 198 élèves étrangers, illustrant pleinement la vision panafricaine du Père de la Nation.

La conférence publique a permis une plongée dans l'histoire de l'institution. M. Tontassé Essohana, membre de la commission scientifique, est revenu sur la genèse du collège, rappelant la volonté du Général Gnassingbé Eyadéma de

créer un cadre d'études structuré pour les enfants de militaires et de gendarmes, tout en leur offrant les mêmes chances que les enfants de civils. Un témoignage qui a mis en lumière l'esprit d'équité et de cohésion sociale ayant présidé à la naissance du CME.

Autre moment fort de la célébration, l'intervention du représentant de l'Amicale des

raient se former ensemble dans un esprit de solidarité, de mérite et de vivre-ensemble. Il a également souligné la dimension internationale de cette vision, faisant du collège un creuset de coopération régionale, de panafricanisme et de construction d'une culture commune de paix et de sécurité. Rendant hommage au Président du Conseil, il a mis en exergue son engagement constant dans la continuité de cet héritage, à travers le renforcement des institutions, la modernisation de l'État et la préservation de la paix.

La cérémonie a été ponctuée par des gestes symboliques forts, notamment le dévoilement d'un buste-mémorial en hommage au Père de la Nation, érigé sur le site du CME. En clôture, le Président de l'Assemblée nationale, au nom du Président du Conseil, a procédé à la mise en terre d'un jeune plant de baobab à proximité du mémorial, en mémoire du Général Gnassingbé Eyadéma, surnommé le « Baobab de l'Afrique », dont l'héritage continue d'enraciner le Togo dans la paix, la stabilité et l'unité.

Vingt ans après la disparition du Père de la Nation, le Collège militaire Eyadéma de Tchitchao demeure un pilier de la formation citoyenne et militaire, un creuset de valeurs républicaines et un instrument stratégique de consolidation de la paix et de la cohésion nationale. À travers cette double commémoration, le Togo réaffirme son attachement à une vision fondée sur le travail pour loi et la discipline pour guide, devise intemporelle d'une institution qui continue de forger des femmes et des hommes engagés, compétents et dévoués au service de la Nation.

Bouraïma

Amu

AMÉLIORATION DU PANIER DE SOINS PRIS EN CHARGE

Le projet d'assurance maladie universelle (Amu) poursuit son embellie avec une évolution majeure : l'amélioration du panier de soins pris en charge. Cette dynamique voulue par le président Faure Gnassingbé renforce la protection sanitaire des populations, non seulement en élargissant le nombre de bénéficiaires, mais aussi en améliorant concrètement la qualité et l'étendue des prestations couvertes.

Conçu initialement comme un socle de protection contre les risques sanitaires les plus courants, le panier de soins de l'assurance maladie universelle connaît aujourd'hui un

élargissement significatif. Plusieurs soins font désormais l'objet d'une prise en charge mieux structurée et plus étendue.

Cette évolution permet de répondre de manière plus fine aux besoins réels des assurés, en tenant compte de la diversité des pathologies et des parcours de soins. Elle marque une rupture avec les approches limitées du passé, où l'accès aux soins demeurait souvent conditionné aux capacités financières des ménages.

Une année 2025 marquée par des progrès

La stabilisation et l'amélioration du panier de soins furent des acquis obtenus en 2025.



Maintenant, les consultations médicales, les examens courants, les hospitalisations, les médicaments essentiels et certaines prestations spécialisées sont couverts selon des taux de remboursement encadrés. Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'un moyen judicieux de réduire de façon déterminante le reste à charge pour les assurés.

C'est une réalité qui fait baisser le renoncement aux soins, surtout au niveau des ménages

qui n'ont pas de revenus fixes ni grands. Elle améliore la fréquentation des structures sanitaires publiques et privées conventionnées.

Plus qu'un simple filet de sécurité pour les usagers, l'Amu s'impose comme le garant de la résilience des hôpitaux du pays. Grâce à la régularité des paiements versés aux structures de santé, ces dernières gagnent en autonomie financière et en capacité d'autofinancement. Cette dynamique

virtueuse ne se contente pas de renflouer les caisses : elle professionnalise les services et garantit aux citoyens des soins toujours plus performants.

Une réponse aux réalités sanitaires

En réalité, l'amélioration du panier de soins s'appuie sur une analyse rigoureuse des priorités de santé publique. Les pathologies les plus fréquentes, les maladies chroniques, la santé maternelle et infantile ainsi que certaines affections nécessitant un suivi régulier occupent dorénavant les attentions dans les prestations couvertes.

L'État accompagne cette extension par un effort constant d'amélioration de la gouvernance du dispositif, confirmant que l'acte est toujours joint à la parole, en ce qui concerne les promesses de développement faites aux citoyens.



Fructueuse année 2026

Cher partenaire,

Au seuil de cette nouvelle année, je suis ravie de vous présenter à vous-même, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos proches, mes sincères vœux de santé et de prospérité dans vos affaires.

Votre dévouement et votre sens de civisme fiscal participent à la réalisation de l'ambition de faire du Togo un carrefour stratégique de promotion des affaires et d'attractivité des investissements.

Puisse Dieu Tout Puissant renforcer ce partenariat dynamique et bénir vos activités.

Yawa Djigbodi TSEGAN
Commissaire Général